



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 065-216502260-20240402-2024022-DE



Séance du 2 avril 2024 à 18h

2024/022

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Alexandre ARRIZABALAGA, Sébastien ABADIE, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Bruno CAZERES, Bernard LHOSSEIN, Hélène FRANCES, Dominique GAYE, Stéphanie MARQUEZ, Serge ALMENDRO, Laetitia CAZABAN, Caroline ECORCHON

Absents : Noémie DEUTSCH (donne procuration à Michel DUHAMEL), Régine TOSON (donne procuration à Gisèle VINCENT), Ingrid BOUTARFA, Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 28 mars 2024

VALIDATION DU MARCHÉ : VOIE VERTE

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a lancé une consultation en décembre 2023 pour recruter une entreprise qui sera en charge de réaliser la voie verte le long de la RD264 et d'une CVCB (Chaussée à Voie Centrale banalisée) sur le chemin de Traverse.

6 entreprises ont présenté une offre :

- AGTP : 398 264 € HT
- ARAVIA : 343 790 € HT
- GEOVIA : 333 322 € HT
- MALET : 311 119 € HT
- COLAS : 398 878 € HT
- ROUTIERE : 263 992 € HT

Après ouverture des offres et analyse par le bureau d'études IRIS CONSEIL, la commission d'appel d'offres s'est réunie et a choisi l'entreprise LA ROUTIERE DES PYRENEES qui présente l'offre la mieux-disante, pour un montant total du marché de 263 992,50 € HT.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire attribuer le marché à l'entreprise LA ROUTIERE DES PYRENEES pour un montant de 263 992,50 € HT.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

Denis FEGNE

